Fiche Produit

Sarlon trafic 15 dB 33







U3 P3 E2/3 C2









Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique compact U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d' un revêtement de sol PVC acoustique compact en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de ΔLw = 15 dB et un poinçonnement rémanent de 0,05 mm, certifié QB UPEC.A+: U3 P3 E2/3 C2 de type Sarlon trafic 15 dB 33.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de 0,63 mm et d'une épaisseur de 2,55 mm sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate. Il devra être doté d'un traitement de surface avec double réticulation (laser + UV) XtremPUR™, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire **haute densité 100 % PVC renforcée d'un voile de verre** devra atteindre une stabilité dimensionnelle de **<0,10 %.**

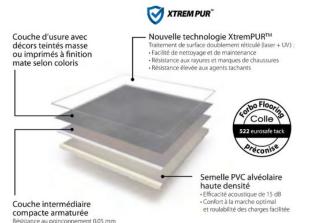
Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu Bfl-s1 et au glissement R10.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **94 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans**

supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant)⁽¹⁾ Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**⁽²⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Sarlon trafic 15 dB 33
Classement UPEC	U3 P3 E2/3C2
Certificat QB UPEC.A+	N°304-018.2
Efficacité acoustique au bruit de choc	$\Delta Lw = 15 dB$
Épaisseur totale	2,55 mm
Couche d'usure	0,63 mm
Masse surfacique	2 600 g/m ² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,05 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽³⁾ - n°2021/170-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	23 - 33 - 42



[′] Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colles (**522 Eurosafe tack** ou **622 Eurostar Tack**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction du **classement UPEC** des locaux du CSTB et de la nature du support

l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2: joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de le mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre /Satisfait à la réglementation M3

Fiche Environnement Sarlon trafic 15 dB 33







U3 P3 E2/3 C2











Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique compact U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d' un revêtement de sol PVC acoustique compact en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta Lw = 15 \, dB$ et un poinçonnement rémanent de $0,05 \, mm$, certifié QB UPEC.A+: U3 P3 E2/3 C2 de type Sarlon trafic 15 dB 33.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,63 mm** et d'une épaisseur de **2,55 mm** sans charge minérale, **groupe T avec décors teintés masse** ou imprimés, à finition mate. Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser**

+ UV) XtremPUR™, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement. Sa semelle alvéolaire haute densité 100 % PVC renforcée d'un voile de verre devra atteindre une stabilité dimensionnelle de <0,10 %.

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu Bfl-s1 et au glissement R10.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de 94 références.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant) ⁽¹⁾

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**⁽²⁾.





Reims (France)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000





Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

0 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH





Sarlon trafic a fait l'objet **d'une Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A& et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur **INIES**

Indicateur Réchauffement climatique = $13.3 \text{ kg CO}_2 \text{ eq/m}^2$ sur tout le cycle de vie du produits pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.
(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très précocupantes) à déclarer dans le cadre de réglement REACH.

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ De l'étiquetage réglementaire français ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Emissions de TVOC à 28 jrs : $< 10 \,\mu g/m^3$

Réduction du bruit d'impact : 15 dB

Large choix de coloris LRV (94 références)



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**(2).

Qualité de vie intérieure et bien-être